

Les huit unités d'enseignement (UE) de la première année du baccalauréat Assistant social.

Les Unités d'enseignement (UE) sont composées d'un ou plusieurs cours et ou séminaires et ou activités d'intégration professionnelle. Elles sont nommées Activités d'enseignement (AE) ou Activités d'apprentissage (AA). Le « crédit » représente un volume d'activité et 1/180 du cursus. L'organisation du cursus est régie par le décret « Paysage de l'enseignement supérieur » du 07-11-2013.

Entre le 15 septembre et fin décembre :

1AU1C	Economie politique et histoire du temps présent
1AU2C	Philosophie et droit en démocratie
1AU3C	Recueil et traitement des données pour la recherche en travail social
1AU4C	Communication écrite et interpersonnelle

Entre le 1^{er} février et le 15 mai :

1AU5C	Fondements et évolution des contextes du travail social
1AU6C	Société moderne: lectures sociologiques et juridiques
1AU7C	Psychologies

Entre septembre et mai :

1AU8C	Exploration des pratiques sociales
--------------	------------------------------------

Celles-ci comportent les caractéristiques communes suivantes :

Implantation :

Langue de l'enseignement :

Cycle :

Niveau CFC :

Cours obligatoires/à choix :

Resp. de l'organisation pour les 8 UE:

En 1^{ère} année, pas de prérequis ni de corequis aux UE.

ISFSC

Français

1^{er} cycle de l'enseignement supérieur

6

Obligatoires

Cécile Hees, coordinatrice AS1

1AU1C Economie politique et histoire du temps présent

Disciplines :	Economie / Histoire
Responsable de l'évaluation :	Marie-Paule Steffens
Crédits :	5 crédits
Volume horaire :	57 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE:

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Contenu de l'UE :

L'UE amène l'étudiant à une compréhension du fonctionnement social, politique et économique des sociétés.

L'UE introduit aux fondements de l'histoire contemporaine occidentale et des paradigmes économiques.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- définir, expliquer, mettre en relation une série de concepts, définitions et pensées d'auteurs ;
- synthétiser, argumenter et transmettre sa compréhension de différents phénomènes historiques et économiques ;
- analyser, différencier et comparer des faits, des pensées, des événements et des politiques.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus et notes de cours personnelles de l'étudiant

Liste des différentes activités d'apprentissage composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

[1A11C Economie politique](#) et [1A12C Introduction à l'histoire](#) : cours ex cathedra avec des séances interactives

Mode(s) d'évaluation en 1ère et 2ème session :

[1A11C Economie politique](#) et [1A12C Introduction à l'histoire](#) : examens écrits

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[1A11C Economie politique](#) : 50% et [1A12C Introduction à l'histoire](#) : 50%

Critères de réussite pour l'UE :

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[1A11C Economie politique](#) : 36 heures de cours + 54 heures de travail à domicile = 90 heures, soit 3 crédits.

[1A12C Introduction à l'histoire](#) : 21 heures de cours + 39 heures de travail à domicile = 60 heures, soit 2 crédits.

1AU2C Philosophie et droit en démocratie

Disciplines:	Droit / Philosophie et Déontologie / Philosophie
Responsable de l'évaluation :	Stéphane Godefroid
Crédits :	7 crédits
Volume horaire :	93 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE :

- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

Contenu de l'UE :

Donner aux étudiants les outils philosophiques et juridiques nécessaires pour se forger une compréhension claire et lucide des enjeux actuels du travail social.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- comprendre et être capable de rendre compte des différents mécanismes de construction de la réalité sociale ;
- reformuler, démontrer et argumenter les thèses des textes travaillés au cours ;
- comprendre et être capable d'expliquer les différentes institutions politiques belges et européennes, compétences et fonctionnement;
- comprendre et être capable d'expliquer les principes juridiques de base qui fondent un Etat de droit démocratique, ainsi que la place du droit dans la société fédérale, européenne et internationale.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus à compléter impérativement par les notes de cours personnelles de l'étudiant.

Liste des différentes activités d'apprentissage composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

[1A21C Philosophie](#) et [1A22C Initiation à la démarche philosophique](#) et [1A23C Introduction au droit et aux institutions](#) : Cours ex cathedra avec des séances interactives

Mode(s) d'évaluation en 1ère et 2ème session, sauf contrat pédagogique particulier :

[1A21C Philosophie](#) et [1A22C Initiation à la démarche philosophique](#) et [1A23C Introduction au droit et aux institutions](#) : examens écrits

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[1A21C Philosophie](#) : 29 % ; [1A22C Initiation à la démarche philosophique](#) : 28 % ; [1A23C Introduction au droit et aux institutions](#) : 43 %

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[1A21C Philosophie](#) : 36h de cours + 4h de visionnage de documentaires à domicile + 20h d'étude, soit 2 crédits.

[1A22C Initiation à la démarche philosophique](#) : 15h de cours + 8 x 4h de lecture et travail de textes à domicile + 16h d'étude, soit 2 crédits.

[1A23C Introduction au droit et aux institutions](#) : 42h de cours + 48h d'étude, soit 3 crédits.

1AU3C Recueil et traitement de données pour la recherche en travail social

Discipline :	Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Christophe Vandeschrick
Crédits :	6 crédits
Volume horaire :	68 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE : - Etablir une communication professionnelle

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

Contenu de l'UE : Dans cette UE, l'étudiant sera initié aux principales techniques de l'enquête, de la recherche et de l'analyse de données tant qualitatives que quantitatives en travail social.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- appliquer les méthodes et les règles (stat. descriptive, analyse structurale, planification, règles bibliographiques, entretiens) enseignées;
- savoir transférer ses compétences sur exemple(s) plus complet(s) et complexe(s) ;
- formuler une question pertinente (à partir d'un matériau, de données recueillies ou sur l'objet d'une recherche documentaire) ;
- collecter, présenter et argumenter les résultats obtenus (fait/phénomène, critique de documents) ;
- utiliser les « outils » adéquats en fonction de la recherche ;
- exercer sa qualité d'écoute et de regards afin de décrire et mener un entretien de recherche

Supports spécifiques à l'UE :

- [1A31C Entretiens ethnographiques](#) et [1A32C Observation participante](#) : syllabus + portefeuille de lecture
- [1A33C Analyse quantitative](#) : syllabus + exercices (correctifs sur Claroline) + PowerPoint (à disposition sur Claroline).
- [1A34C Analyse qualitative](#) : portefeuille de lecture + livre

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

[1A31C Entretiens ethnographiques](#) : Le cours est donné en atelier et alterne des périodes de systématisation théorique et des exercices :

- réalisation d'une interview : avec pour objectif : la rencontre, l'écoute, la récolte de donnée ;
- critique d'une pratique au moyen d'un cadre théorique ; une théorie au moyen de l'expérience pratique ;
- production d'un commentaire analytique sur cette interview.

[1A32C Observation participante](#) : Le cours est ex cathedra mais l'intégration de la matière repose sur des exercices, y compris pour l'évaluation : (a) transposer « l'observation » en outil dans la collecte d'information. (b) concevoir la position du chercheur, à la fois dedans et en dehors du champ d'observation. (c) mener une observation, la retranscrire et la commenter sur base des remarques et critères proposés dans le syllabus.

[1A33C Analyse quantitative](#) : Généralement, une nouvelle méthode est abordée selon la séquence suivante : après avoir expliqué l'objectif de la méthode, illustration de la méthode à travers un exemple simple ; ensuite, application par simple imitation ; après, exposé théorique, notamment pour assurer un minimum de formalisation et finalement application sur exemple(s) plus complet(s) et complexe(s).

[1A34C Analyse qualitative](#) : Les étudiants travailleront en classe sur base d'exercices. Pour cela, ils devront comprendre les balises théoriques proposées et venir au séminaire avec leur documentation.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier en 1^{ère} et 2^{ème} session :

[1A31C Entretiens ethnographiques](#) et [1A32C Observation participante](#) : travail écrit (observation et entretien commentés)

[1A33C Analyse quantitative](#) et [1A34C Analyse qualitative](#) : examens écrits (exercices)

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[1A31C Entretiens ethnographiques](#) : 17 % ; [1A32C Observation participante](#) : 17 % ; [1A33C Analyse quantitative](#) : 49 % ;

[1A34C Analyse qualitative](#) : 17 %

Critères de réussite : Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[1A31C Entretiens ethnographiques](#) : 14h de cours + 24h de travaux personnels (lectures et travail tenant lieu d'examen) = 38h, soit 1 crédit.

[1A32C Observation participante](#) : 6h de cours + 12h travaux personnels (lectures et travail tenant lieu d'examen) = 18h, soit 1 crédit.

[1A33C Analyse quantitative](#) : 36h de cours + 36h de travail personnel = 72h, soit 3 crédits.

[1A34C Analyse qualitative](#) : 12h de cours + 24h de travail autonome = 36h, soit 1 crédit.

1AU4C Communication écrite et interpersonnelle

Discipline : **Méthodologies du service social et des sciences sociales**
Responsable de l'évaluation : **Ariane Le Fort**
Crédits : **4 crédits**
Volume horaire : **45 heures**
Période : **Quadrimestre 1**

Compétences visées par l'UE :

- Etablir une communication professionnelle
- Inscire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

Contenu de l'UE : Dans cette UE seront travaillés les aspects suivants :

- La (re)formulation écrite ou orale de propos émis par soi-même ou par autrui et l'examen de leurs différents effets.
- Dans une situation de communication, la prise de conscience par l'étudiant de ce qui participe à la construction de son point de vue, l'exploration d'autres perspectives que la sienne et le développement de l'argumentation de ces points de vue.
- Différents types d'écoute.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- reformuler, résumer, synthétiser;
- argumenter et contre-argumenter de façon professionnelle;
- identifier des enjeux liés à la comm. interpersonnelle (liés au contexte, aux différences de référents, au langage et à la langue...);
- compte de différents éléments (contexte, dynamique relationnelle, différence de référents, langage...) pour faciliter la communication
- imaginer et comprendre d'autres points de vue que le sien ;
- expérimenter divers types d'écoute pour en identifier les effets possibles ;
- évaluer l'impact du langage sur la communication.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus et notes prises au cours

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

1A41C Ecriture :

- Alternance entre exercices ponctuels (courts textes narratifs, reformulation de témoignages, exercices de maîtrise de la langue...) et exercices de plus grande ampleur (exposé argumentatif, résumé, lettre professionnelle...).

1A42C Communication interpersonnelle :

- Alternance d'exercices et de réflexion sur ces exercices à l'aide des supports théoriques.
- Analyse de séquences vidéo.
- Travail individuel et en groupe, favorisant la coopération.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier :

1A41C Ecriture : évaluation certificative de quelques travaux effectués en cours d'atelier en 1^{ière} session et examen en 2^{ème} session.

1A42C Communication interpersonnelle : trav. individuel et examen écrit d'analyse d'une séquence vidéo (pour la 1^{ère} et la 2^{ème} session).

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[1A41C Écriture](#) : 50% et [1A42C Communication interpersonnelle](#) : 50%

Critères de réussite pour l'UE :

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[1A41C Écriture](#) : 24h de cours + 16h d'exposés argumentés + 10h de travail à domicile = 50h, soit 2 crédits.

[1A42C Communication interpersonnelle](#) : 21h de cours + 4h de préparation du travail + 15h d'étude pour l'examen = 40h, soit 2 crédits.

1AU5C Fondements et évolution des contextes du travail social

Disciplines :	Méthodologies du service social et des sciences sociales / Histoire
Responsable de l'évaluation :	Jean Louis Linchamps
Crédits :	7 crédits
Volume horaire :	81 heures
Obligatoire/A choix :	Obligatoire
Période :	Quadrimestre 2

Compétences visées par l'UE :

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

Contenu de l'UE : Cette UE vise à articuler l'analyse de la naissance, de l'évolution et des enjeux du travail social à l'élaboration d'une série de notions théoriques qui renvoient aux principes et conditions de construction du social ainsi qu'à la compréhension des modalités de l'action sociale. D'une part, une lecture historique interrogera l'histoire sociale et politique (prioritairement celle liée à la construction de la Belgique). D'autre part, seront travaillées en séminaire de méthodologie du travail social en 5 chapitres : 1. Lien social 2. Justice sociale 3. Aide et protection de la jeunesse 4. Intrusion en territoire bruxellois 5. CPAS

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- identifier, conceptualiser, expliquer et illustrer une série de notions et phénomènes renvoyant aux formes du **lien social** et de la solidarité dans le temps et à des questions de **justice sociale** ;
- comprendre, restituer, distinguer et discuter, sur base des notions abordées en séance, divers enjeux, missions ou données caractérisant le **territoire bruxellois**, le champ de l'**Aide à la jeunesse** et du **CPAS** en les reliant à des pratiques du travail social ;
- expliquer, contextualiser et questionner les origines, les visées et l'évolution du travail social ;
- présenter, interpréter, argumenter et critiquer différentes définitions du travail social ;
- définir, expliquer, mettre en relation et transmettre sa compréhension d'une série de concepts, de pensées et de phénomènes historiques (à portée sociale, socio-économique et politique) plus spécifiquement belges.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus ; Liens Internet ; Portefeuille de lectures ; Notes de cours personnelles de l'étudiant

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

[1A51C Histoire sociale et politique](#) : cours ex cathedra avec des moments d'interactivité.

[1A52C Fondements, contextes et enjeux du travail social](#) : cours ex cathedra, rencontre avec des intervenants sociaux, discussions entre pairs, travail autonome sur documents. En 5 chapitres.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier en 1re et 2e session :

[1A51C Histoire sociale et politique](#) : Examen écrit et [1A52C Fondements, contextes et enjeux du travail social](#) : examen écrit ou travail écrit.

Pondération des différentes activités d'apprentissage: [1A51C Histoire sociale et politique](#) : 33 % et [1A52C Fondements, contextes et enjeux du travail social](#) : 67 %

Critères de réussite pour l'UE : Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification du nombre de crédits :

1A51C Histoire sociale et politique : 21 h de présence au cours + 39 h de travail et préparation d'examen = 60 h, soit 2 crédits

1A52C Fondements, contextes et enjeux du travail social : 5 crédits

- Lien social : 12 h de présence au cours + 12 h d'étude d'un syllabus (env. 20 pages) = 24 h,
- Justice sociale : 12 h de présence au cours + 12 h de lecture et étude = 24 h,
- Aide et protection de la jeunesse : 12 h de présence au cours + 12 h d'étude = 24 h,
- Intrusion en territoire bruxellois : 12 h de présence au cours + 6 h d'étude et de préparation d'une synthèse personnelle = 18h,
- CPAS : 12 h de présence au cours + 12h d'étude

1AU6C Société moderne : lectures sociologiques et juridiques

Disciplines :	Droit / Sociologie
Responsable de l'évaluation :	Danièle Peto
Crédits :	6 crédits
Volume horaire :	72 heures
Période :	Quadrimestre 2

Compétences visées par l'UE :

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- **SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT SOCIAL ET L'INNOVATION**

Contenu de l'UE : Cette UE s'attache à comprendre les relations sociales et juridiques entre les acteurs sociaux. D'une part, elle introduira l'étudiant aux bases du droit civil en abordant essentiellement les concepts d'engagement et de situation juridiques, tout en tenant compte à chaque fois de la capacité juridique des personnes. D'autre part, elle formera l'étudiant à une série d'outils sociologiques permettant d'appréhender la complexité du social, plus particulièrement dans les sociétés modernes.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- déterminer la situation des personnes et leurs relations d'un point de vue juridique et d'en comprendre les conséquences juridiques ;
- différencier sens commun et sens sociologique et, ainsi, développer un point de vue critique minimal autour de thématiques ou de thèses travaillées en séances ;
- formuler avec ses mots les éléments sociologiques centraux des thèses et des auteurs abordés en séance ;
- formuler, interpréter et opérer des liens entre les différentes thèses présentées dans des textes analysés en séance ainsi qu'entre les différents auteurs et concepts sociologiques développés en séance ;
- examiner et questionner un « objet culturel » à la lumière des thèses sociologiques traitées en séance ;
- illustrer les thématiques abordées en séance avec des exemples concrets et formuler et justifier des hypothèses de compréhension alimentant une réflexion critique autour d'un « objet culturel » précis.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus ; Powerpoint disponible via Claroline ; Notes de l'étudiant ; Portefeuille de textes

Liste des différentes activités d'apprentissage composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

1A61C Sociologie Il s'agit essentiellement d'un enseignement, sous forme magistrale, des références théoriques auxquelles l'étudiant est introduit. L'enseignant sera cependant attentif à illustrer les propos théoriques à l'aide d'exemples concrets en laissant la possibilité aux étudiants de réagir à ces exemples ou d'en proposer. Dans la mesure du possible, certains moments du cours seront marqués par une ouverture à la pédagogie active. Il s'agit alors d'impliquer l'étudiant dans la construction du savoir et de s'assurer de la bonne compréhension et appropriation de l'exposé ex cathedra. Cette participation active passera, essentiellement, par un travail d'interprétation de petits textes ou d'extraits vidéo, distribués ou montrés en séance.

1A62C Initiation à la démarche sociologique Il s'agit d'un enseignement sous forme d'un exercice d'enquête anthropo-sociologique. L'étudiant, dans son sous-groupe, est invité à s'inscrire dans une démarche de co-construction interactive du savoir avec ses pairs et l'enseignant. L'enquête, coordonnée par l'enseignant, est volontairement présentée comme la vérification d'une hypothèse très large, pouvant englober des thèmes très

différents, selon les domaines et les intérêts privilégiés des étudiants : l'enquête porte sur la naissance actuelle (ou non) d'une nouvelle humanité, une « mutation anthropologique ». Sous ce concept très large peuvent se décliner toute la série des « nouveaux » : nouveaux enfants, nouveaux jeunes, nouvelles femmes, nouveaux hommes, nouveaux vieux,... Sur base d'objets culturels contemporains (par exemple des films, des pièces de théâtres, des romans,...), l'étudiant décryptera différents aspects de la réalité sociale qui s'y cachent. D'une part, il s'agira, pour l'étudiant, de mettre en oeuvre une lecture sociologique de la réalité. D'autre part, il devra développer un travail analytique lui permettant d'isoler diverses hypothèses de compréhension de la complexité du monde contemporain. Au terme de ce cours l'étudiant est censé avoir été initié par l'intérieur au questionnement sociologique et avoir parcouru les premières étapes de son cheminement, de type essentiellement exploratoires.

[1A63C Droit civil](#) Le cours vise à permettre aux étudiants d'appréhender des situations factuelles d'un point de vue juridique et d'acquérir les réflexes juridiques qui leur permettront de tenir compte in concreto de questions telles les délais d'action, les relations familiales, la capacité des personnes ou encore le type de contrat. Le cours est bien sûr théorique vu la matière enseignée mais il est émaillé de nombreux cas pratiques réels et fait référence à l'actualité chaque fois qu'elle a un impact sur l'enseignement donné ou sur la compréhension de ces mécanismes juridiques. Il doit permettre à l'étudiant de faire face à une situation concrète en se posant les bonnes questions pour aboutir à un raisonnement qui soit juridiquement exact. Il est renvoyé à chaque fois que cela se justifie aux divers textes législatifs de quelque sorte que ce soit.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier en 1^{ère} et 2^{ème} session :

[1A61C Sociologie](#) Examen écrit. L'examen vise à évaluer la compréhension des différents éléments théoriques présentés en séance ainsi que la capacité des étudiants à établir des liens entre les différentes lectures sociologiques développées.

[1A62C Initiation à la démarche sociologique](#) : Examen oral + évaluation continue + travaux. L'examen consiste à faire avec l'enquêteur-étudiant le bilan de sa contribution à l'enquête. A-t-il été présent aux séances de lecture ? A-t-il bien lu et compris les textes (et posé les questions quand il était temps de le faire) ? Le travail réalisé par le sous-groupe est préalablement coté selon l'échelle américaine (de A à F). Ces données sont intégrées dans la cote finale : oral 70% + participation 10% + travail écrit 20%.

[1A63C Droit civil](#) : Examen oral en deux temps. L'étudiant tire au sort une première question d'ordre théorique qu'il peut préparer seul durant une dizaine de minutes. Il présente ensuite le résultat de ces réflexions à l'examineur. Au départ de cette question, ce dernier évaluera, le cas échéant, par le biais d'autres questions tant la connaissance théorique du cours que l'acquisition par l'étudiant des réflexes juridiques indispensables. Il est expressément prévu que l'étudiant puisse utiliser durant toute la durée de l'examen toutes les sources législatives utiles (code, constitution, lois) qu'il souhaite et a pour intérêt de pousser l'étudiant plus loin dans la compréhension qu'une simple étude par cœur. Il apprend ainsi à traduire en langage plus courant des textes juridiques parfois abscons. Enfin, il acquiert aussi le réflexe d'aller chercher l'information juridique là où elle se trouve ce qui lui permettra dans le futur de rester toujours à jour en ce qui concerne l'évolution législative et d'éviter, par exemple, de faire référence à une ancienne étude théorique par cœur d'une loi qui aurait été abrogée depuis lors.

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[1A61C Sociologie](#) : 34 % [1A62C Initiation à la démarche sociologique](#) : 33 % [1A63C Droit civil](#) : 33 %

Critères de réussite pour l'UE :

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[1A61C Sociologie](#) : 36h de cours + 40h d'étude = 76h, soit 2 crédits.

[1A62C Initiation à la démarche sociologique](#) : 15h de cours + 24h de lectures et 8h de travail de groupe + 8h études = 55h, soit 2 crédits.

[1A63C Droit civil](#) : 21h de cours + 1h d'exercices non-obligatoires + 20h d'étude = 42h, soit 2 crédits.

1AU7C Psychologies

Discipline : **Psychologie**
Responsable de l'évaluation : **François Colinet**
Crédits : **5 crédits**
Volume horaire : **63 heures**
Période : **Quadrimestre 2**

Compétences visées par l'UE : - Etablir une communication professionnelle
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations des personnes, des groupes et des communautés

Contenu de l'UE : L'UE vise :
- à introduire l'étudiant aux principales approches en psychologie occidentale et aux conceptions de l'esprit humain qu'elles proposent ainsi qu'à décaler son point de vue par rapport à ceux-ci ;
- à développer l'esprit critique de l'étudiant à propos de méthodes et pratiques de soins professionnelles et traditionnelles ;
- à approcher les notions de personne, de son développement, de son individualisation et de sa socialisation, de santé et de soins dans différents contextes et au sein de différentes cultures.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- comprendre et expliquer les grandes approches en psychologie occidentale ;
- comparer les différentes manières d'approcher l'humain ;
- développer un regard critique sur les approches à partir des notions vues au cours.
- questionner, illustrer et rapporter comment les notions abordées par la psychologie témoignent de représentations particulières du monde et diffèrent selon les contextes et les cultures

Supports spécifiques à l'UE : [1A71C Psychologie générale](#) : syllabus et notes pers. [1A72C Psychologie et cultures](#) : notes co-construites avec les étudiants

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

[1A71C Psychologie générale](#) : Exposés théoriques, analyse d'extraits vidéo, exercices individuels et de groupes

[1A72C Psychologie et cultures](#) : Travaux de groupe : exploration collectives (traitements de documents variés) et présentations sur support écrit contribuant aux notes de cours. L'ensemble des documents constituera le dossier de cours.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier en 1^{ière} et 2^e session :

[1A71C Psychologie générale](#) : travaux et exercices cotés en cours d'année (15% des points) et examen oral (85% des points)

[1A72C Psychologie et cultures](#) : Production collective (50 points) et examen oral (collectif) (50 points)

Pondération des différentes activités d'enseignement :

[1A71C Psychologie générale](#) : 67 % et [1A72C Psychologie et cultures](#) : 33 %

Critères de réussite pour l'UE :

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'enseignement de l'UE.

Justification des crédits :

[1A71C Psychologie générale](#) : 42h de cours et 45h d'étude = 87h, soit 3 crédits.

[1A72C Psychologie et cultures](#) : 21h de cours et 21h d'étude = 42h, soit 2 crédits.

1AU8C Exploration des pratiques sociales

Disciplines : **Activité d'intégration professionnelle / Méthodologies du serv. social et des sces sociales**
Responsable de l'évaluation : **Sandrine David**
Crédits : **20 crédits**
Volume horaire : **250 heures**
Période : **Quadrimestres 1 et 2**

Compétences visées par l'UE :

- Etablir une communication professionnelle
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

Contenu de l'UE : Cette UE s'attache à choisir, identifier et élaborer une « question sociale », à mener une exploration sociale et à en communiquer le résultat par écrit et oralement. Ces communications devront être faites selon des critères professionnels travaillés dans l'UE.

Acquis d'apprentissages intermédiaires travaillés et évalués dans l'UE :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- élaborer une « question sociale » émergeant de réalités actuelles ;
- examiner les termes de la question afin d'identifier le terrain et les acteurs professionnels ;
- mettre en place un processus d'exploration basé sur des entretiens, des lectures et des observations systématisées ;
- classer les données collectées, les organiser et les relier entre elles afin d'amorcer une compréhension et une explicitation des résultats de l'exploration, soit analyser son matériel dans l'esprit d'une « recherche en travail social » ;
- rendre compte par écrit et oralement du processus et du résultat de son exploration ; soit savoir communiquer son expérience d'enquêteur sur le métier social : méthodes, contenus et formes ;
- amorcer une réflexion critique personnelle et pouvoir en débattre en groupe.

Supports spécifiques à l'UE : Fascicule de consignes écrites; Documents en format électronique sur Claroline ; Syllabi

Liste des différentes activités d'apprentissage composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :

1A81C Communication informatisée : Cet atelier donnera aux étudiants des outils et des techniques informatiques nécessaires pour la mise en œuvre de documents utiles à leur pratique professionnelle (rapport du dossier social, rapport de stage, TFE et divers travaux demandés durant la formation de Bachelier Assistant social). L'apprentissage sera progressif, sous forme d'exercices et axé sur la pratique. Chaque étudiant travaille sur un ordinateur dans une organisation en réseau.

1A82C Expression Cet atelier permettra aux étudiants de reconnaître, de questionner et de manipuler différentes attitudes non verbales en relation avec une situation professionnelle. Il s'agira également d'appliquer les techniques de base du jeu théâtral, de différencier et développer les jeux d'expression faciale, d'utiliser les techniques d'expression verbale et de pratiquer la prise de parole en public

1A83C Pratique du travail social Ce cours met en œuvre et alterne plusieurs formes d'apprentissage (à l'exclusion du cours magistral). Il se donne en ateliers (en groupe-classe et en sous-groupes). Les étudiants sont amenés à explorer leur question sociale et à en faire un retour (accompagné) en atelier, à remettre un travail écrit reprenant le résultat critique et argumenté de leurs explorations ainsi qu'à présenter un aspect de cette exploration à l'ensemble du groupe-classe.

[1A84C Atelier d'écriture](#) Cet atelier a pour objectif d'améliorer l'habileté des étudiants à s'exprimer par écrit, en lien direct avec la rédaction de leur travail écrit en AIP. Une attention particulière sera portée sur la construction des phrases, l'interrogation directe et indirecte, le choix du vocabulaire, la concordance des temps, la ponctuation, les connecteurs logiques...

Les séances sont consacrées aux exercices, conduisant généralement à l'identification d'autres faiblesses dans la maîtrise de la langue. Certains enseignements seront alors testés dans la pratique orale.

[1A85C Recherche documentaire](#) : Cet atelier vise à donner des outils et une méthode pour effectuer une recherche documentaire. Il augmentera l'autonomie de l'étudiant dans sa recherche documentaire, la fiabilité et la pertinence des sources, et la réflexion plus large sur le sujet. Exposés théoriques, présentations de différents catalogues en ligne (nombreux exemples concrets) et travaux pratiques en salle informatique et découvertes d'outils en ligne, règles bibliographiques.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier :

[1A81C Communication informatisée](#) Deux parties : évaluation continue (exercices + travaux) ; évaluation d'actes techniques sur PC (2 sessions)

[1A82C Expression](#) : Un exercice différent est évalué par séance. Pas de 2^{ème} session.

[1A83C Pratique du travail social](#) Cette AA est évaluée en trois parties égales : (a) 1/3 des points sanctionne le processus de travail tout au long de l'année ; (b) 1/3 des points sanctionne les compétences développées tout au long de l'année (c) 1/3 sanctionne le travail écrit en tant que tel. Pour réussir la pratique, l'étudiant doit obtenir au moins la moitié des points en processus et au moins la moitié des points pour le travail écrit ainsi que la moitié des points pour l'ensemble des trois parties. Remédiation possible en 2e session uniquement sur les travaux.

[1A84C Atelier d'écriture](#) : Une seule évaluation en cours d'atelier, qui sera en lien avec la matière vue dans le cadre du cours. Rattrapage en cas de motif légitime d'absence. Exercice similaire en 2^e session.

[1A85C Recherche documentaire](#) : L'évaluation de l'enseignement se fera sous forme d'un test écrit. Egalement en 2^e session.

Pondération des différentes activités d'apprentissage : [1A81C Communication informatisée](#):15% [1A82C Expression](#) : 5 %

[1A83C Pratique du travail social](#) : 60 % ; [1A84C Atelier d'écriture](#) : 10 % ; [1A85C Recherche doc](#) : 10%

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[1A81C Communication informatisée](#) : 21h de présence et de participation en atelier et 16 heures d'étude = 37h, soit 2 crédits

[1A82C Expression](#) : 15h de présence et de participation en atelier (pas de travail supplémentaire), soit 1 crédit

[1A83C Pratique du travail social](#) : 35h Module de Découverte ; 35h Semaine Intensive ; 32h en atelier (groupe-classe et sous-groupes); 64h d'exploration; 25h présent. orale; 1h de rencontre en duos = 192h encadrées et 192h de travail personnel, soit 14 crédits.

[1A84C Atelier d'écriture](#) : 12h de cours + 8h de réalisations personnelles = 20h, soit 1 crédit.

[1A85C Recherche documentaire](#) : 10h de cours + 15h de travail personnel = 25h, soit 2 crédits.

Dernière mise à jour 01-01-2017